

PARTAGEONS DEMAIN

M. Fontenaille ou de l'art de communiquer pour effacer les controverses

Aujourd'hui nous prenons acte de la démission de M. Fontenaille pour raisons de santé et de son choix de postuler pour un poste d'adjoint. C'est donc le moment de faire une rétrospective de ses dernières actions et de sa communication.

Promoteur de l'installation d'un centre pour personnes en situation de handicap sur le terrain derrière la MJC, il nous traite par le mépris lorsque nous protestons contre la destruction de cette zone humide et boisée. Nous enchaînons alors pétition, courriers, interventions en Conseil Municipal, articles, etc pour l'alerter sur l'erreur en préparation. Poussé par la Communauté Paris Saclav à faire effectuer une expertise. M. Fontenaille doit se résoudre à l'évidence et constater que nous avions raison! Pourtant, cela devient sous sa plume : « La municipalité protège une nouvelle zone humide ». Sans commentaire!

Apprenant que la cour de l'école Andersen avait été entièrement imperméabilisée avec une couche de bitume, nous demandons « Pourquoi ne pas avoir plutôt choisi de végétaliser la cour ? » (à l'instar de nombreuses municipalités). Il nous est répondu que c'est hors de question, les professeurs des écoles s'y opposant à cause des chaussures salies par la terre. Quelle surprise lorsque à la dernière commission municipale, la végétalisation des cours est parée de toutes les qualités. Devant notre étonnement, M. Fontenaille nous explique qu'il a toujours été d'accord, mais qu'il y a 6 mois les services lui avaient dit qu'il n'existait pas de solution technique pour ce sujet! Les explications changent au fil des semaines pour justifier le revirement.

Autre exemple, à la surprise générale, M. Fontenaille fait installer des tourniquets aux accès du chemin des écoles et des barrières le long de la RD59 pour plus de 25 000 €. Devant les protestations, il finit

par retirer les tourniquets à la fin de l'été et défend finalement une solution proposée par l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette pour la RD59. Nous aurions aimé que PREALABLEMENT à ses décisions, il réfléchisse avec les usagers pour choisir la meilleure solution. Malheureusement, il décide et on réfléchit après en ayant dépensé des milliers d'euros en pure perte.

Nous sommes heureux de voir tous ces retours en arrière que nous avions souhaités, mais n'aurait-il pas mieux valu procéder autrement ? Tout ceci est du temps et de l'argent perdus, une démocratie qui fonctionne mal, une communication trompeuse qui décrédibilise l'action publique et la parole politique.

Au moment où un nouveau maire va s'installer, il est temps de demander solennellement à celui-ci de mettre fin à ces pratiques et d'installer un fonctionnement plus collectif et démocratique.

RUE DES MARAICHERS

Les travaux de la rue des Maraîchers sont maintenant en cours depuis un an et sont annoncés pour continuer jusqu'à l'été 2022. Ces travaux ne se déroulent pas sans nuisances pour les riverains, nuisances qui pourraient certainement être mieux tolérées si elles étaient minimisées et surtout si elles étaient anticipées. Pourquoi ne pas mettre à disposition des habitants de la ville, le nom et le numéro de téléphone de la personne en charge de la relation entre les riverains et les entreprises, pratique courante des travaux d'aménagement?

Nous avons également vérifié si l'engagement de faire un trottoir de 1m40 de large était bien tenu. Après avoir communiqué lors d'un Conseil Municipal sur ce sujet, des sections ont été reprises pendant l'été. Néanmoins, de nombreux obstacles vont rester et des passages d'une largeur

inférieure à 1 m sont maintenant prévus contrairement aux engagements de M. Fontenaille. Nous invitons les habitants à reporter toute anomalie afin de minimiser ces obstacles qui poseront problème aux personnes en fauteuil roulant ou avec une poussette, qui obligeront les groupes se croisant à descendre sur la chaussée. Le but est de bien faire la rue et ne pas devoir entreprendre des travaux correctifs dans les années à venir.

Le comité de pilotage sur le sujet, rassemblant des élus, des représentants des associations, le personnel technique ne s'est pas réuni depuis Mars 2021. Face à nos interrogations, M. Fontenaille a promis au Conseil de septembre de relancer ses travaux et d'organiser pour janvier 2022 le débat sur l'organisation de la circulation aux abords de l'école de la Roche.

HÔPITAL : LE SERVICE PUBLIC EN DIFFICULTÉ

Merci au directeur du Groupement Hospitalier du Nord Essonne (GHNE) qui est venu en Conseil Municipal présenter le projet de nouvel hôpital et les difficultés qu'il rencontre au quotidien à faire fonctionner les différents services avec le mangue de personnel. Des progrès obtenus très récemment sur le financement du projet permettent le maintien d'une offre significative à Longjumeau. En revanche, le projet reste en deçà des besoins attendus pour les années à venir et des difficultés sérieuses s'annoncent pour les Villebonnais devant se rendre à l'hôpital en transports en commun pour y travailler, voir des proches ou se faire soigner.

Le 12 Octobre 2021.

Ophélie Guin, Régis Vaillant, Marina Boutault, Olivier Tribondeau, Dominique Durand et Gilles Morichaud (Partageons Demain) http://villebon-partageons-demain.fr contact@villebon-partageons-demain.fr